



Lettre d'information du SMACMAC 6 janvier 2010

Chers Confrères,

Voilà 1 an que nous avons créé le syndicat que vous attendiez impatiemment. Nous avons pensé, qu'au terme de cette première année d'existence, il serait utile de vous faire un compte-rendu de notre activité.

Dans un premier temps, nous avons constitué un bureau provisoire qui a élu en son sein ses « dirigeants » :

Président : Dr Dominique RICHTER (54)
Vice Président : Dr Gérard LEMARINIER (14)
Secrétaire : Dr Thomas SEDAGHAT (66)
Secrétaire Adjoint : Dr Edgard FELLOUS (93)
Trésorier : Dr Christian DUROY (53)
Trésorier Adjoint : Dr Philippe LAUWICK (59)

Les médecins sont issus de toutes les régions de France afin de représenter la diversité régionale du corps des médecins agréés que vous êtes.

Les statuts de notre association, Loi 1901, ont été élaborés puis adressés selon la procédure légale à la Mairie de Paris pour enregistrement qui a été obtenu le 8 janvier 2009.

L'année 2009 nous a demandé un gros travail de secrétariat puisqu'il nous a fallu faire le recensement département par département de tous les médecins agréés dans la mesure où les Préfets ont bien voulu répondre à notre demande. Nous avons actuellement colligé 43 départements et le taux de syndicalisation est une réussite car nous pouvons, à ce jour, revendiquer 313 adhérents.

Les adhésions en masse prouvent que notre initiative était attendue par les médecins agréés. De même, nous pouvons vous dévoiler que notre syndicat était attendu par les pouvoirs publics qui cherchaient un interlocuteur pour discuter des problèmes liés au fonctionnement des commissions médicales.

Malheureusement à ce jour, nos démarches très nombreuses auprès des différents ministères concernés n'ont pas encore abouti mais vous comprendrez qu'en cette période de crise financière grave que traverse notre économie, notre revendication première qui porte sur les honoraires ne reçoit pas beaucoup d'échos. Nous persistons, bien sûr, dans nos démarches même si jusqu'à présent elles n'ont pas été couronnées de succès.

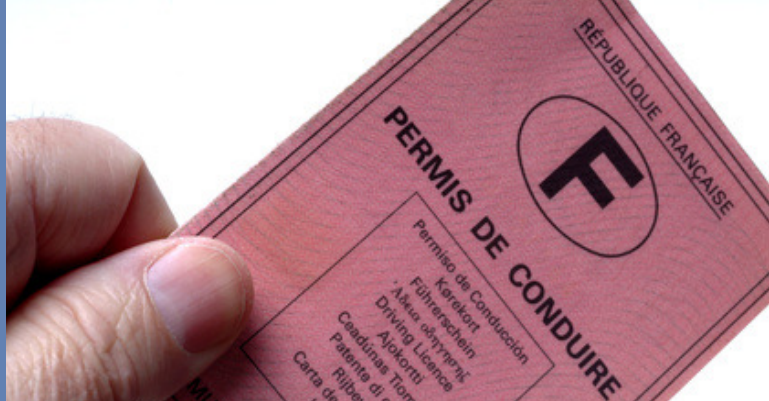
Nous souhaitons vous informer régulièrement de nos travaux, c'est pourquoi nous vous adressons, dans la mesure de nos faibles moyens, une lettre d'information de ce type.

Nous profitons de cet envoi pour vous annoncer la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire de votre syndicat qui aura lieu le **samedi 30 janvier 2010 à Paris, au siège de la CSMF (79 rue de Tocqueville – 75017 PARIS) de 16h30 à 18h30.**

Nous sollicitons des candidats pour le Conseil d'Administration de notre association. Si vous souhaitez postuler, merci de nous adresser votre candidature par courrier **avant le 25 janvier 2010 (dernier délai)** à l'adresse suivante : SMACMAC – 79 rue de Tocqueville – 75017 PARIS.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2010 en espérant qu'elle voit pour les médecins agréés la fin d'un long tunnel et que nos revendications aboutissent.

Le Bureau du SMACMAC



**Vous effectuez des visites d'aptitudes
au permis de conduire ?**

**Pour améliorer votre statut, et défendre vos intérêts
adhérez dès maintenant au Syndicat des
Médecins du Permis de conduire !**

Bulletin d'adhésion

**J'adhère au Syndicat des Médecins Agréés pour le
Contrôle Médical d'Aptitude à la Conduite**

Mme Melle M.

Nom Prénom

Spécialité exercée (*dont médecine générale*).....

Date de naissance :

Adresse

.....

Code postal Ville

Téléphone bur. Mobile Fax

E-Mail

Montant de la cotisation : 22 €

Cette cotisation est entièrement déductible de vos revenus professionnels

Règlement par chèque à l'ordre du SMACMAC

Un reçu justificatif vous sera adressé.

Pour obtenir l'accès à l'ensemble des services confédéraux et une adhésion à la CSMF reste nécessaire.

**Retournez votre bulletin d'adhésion avec votre règlement au
Syndicat des Médecins du Permis de Conduire
79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS**